

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ | ⵙⴱⵓⵔⵉⵏ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL

**Note d'information
relative à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC)
de la ville d'Oujda du mois de février 2022**

Présentation

L'Indice des Prix à la Consommation mesure l'évolution relative des prix de vente au détail des produits de consommation courante de la population urbaine dans le temps et dans l'espace. Il sert essentiellement à:

- Mesurer le niveau général de l'inflation ;
- Suivre et analyser la conjoncture économique ;
- Déflater les agrégats macroéconomiques de la comptabilité nationale.

En application du décret n° 2.19.1083 publié au Bulletin officiel n° 6880 du 7 mai 2020 (13 Ramadan de l'année 1441), le Haut-Commissariat au Plan a publié le nouveau IPC (base 100: 2017) en mai 2020 en remplacement du précédent IPC (base 100 : 2006), et ce, après actualisation des éléments entrant dans la composition du panier de référence de cet indicateur et des coefficients de pondération sur la base des résultats de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages réalisée en 2014. Le nouveau panier de référence se compose de 546 articles et 1391 variétés (au lieu de 478 articles et 1067 variétés pour le panier de l'indice précédent).

Les prix des produits sont relevés auprès d'un échantillon de points de vente au détail par le biais d'une enquête permanente dans 18 villes représentant toutes les régions du Royaume à savoir : Casablanca, Rabat, Tanger, Marrakech, Oujda, Fès, Agadir, Meknès, Bni Mellal, Kenitra, Tétouan, Errachidia, Safi, Laayoune, Guelmim, Settat, Dakhla et Al Hoceima.

❖ Au niveau national

⇒ **Hausse de 0,6% de l'indice des prix à la consommation, résultant de la hausse de 1,0% de l'indice des produits alimentaires et de 0,3% de l'indice des produits non alimentaires**

⇒ **L'indicateur d'inflation sous-jacente en hausse de 0,5% sur un mois et de 3,5% sur une année.**

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de février 2022, une hausse de 0,6% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,0% de l'indice des produits alimentaires et de 0,3% de l'indice des produits non alimentaires.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre janvier et février 2022 concernent principalement le «Pain et céréales» avec 2,9%, les «Huiles et graisses» avec 1,5%, les «Légumes» avec 1,0%, les «Fruits» avec 0,5% et le «Lait, fromage et œufs» avec 0,4%. En revanche, les prix ont baissé de 0,1% pour les «Poissons et fruits de mer». Pour les produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 5,7%.

Les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Marrakech avec 1,3%, à Fès et Tanger avec

1,1%, à Oujda avec 0,9%, à Guelmim et Beni-Mellal avec 0,8% et à Kenitra, Rabat et Tétouan avec 0,7%. En revanche, une baisse a été enregistrée à Casablanca et à Errachidia avec 0,1%.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 3,6% au cours du mois de février 2022 conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 5,5% et de celui des produits non alimentaires de 2,5%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une stagnation dans la «communication» à une hausse de 6,0% dans le «Transport».

Dans ces conditions, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois de février 2022 une hausse de 0,5% par rapport au mois de janvier 2022 et de 3,5% par rapport au mois de février 2021.

Indice des prix à la consommation au niveau national (Base 100 : 2017)

Evolution par division de produits

Divisions de produits	Indices mensuels						Indices moyens annuels		
	Janvier 2022	Février 2022	Var. %	Février 2021	Février 2022	Var. %	2021	2022	Var. %
Produits alimentaires	105,0	106,1	1,0	100,6	106,1	5,5	100,7	105,6	4,9
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	104,0	105,1	1,1	99,6	105,1	5,5	99,7	104,6	4,9
02 - Boissons alcoolisées et tabac	129,7	129,7	0,0	125,4	129,7	3,4	125,4	129,7	3,4
Produits non alimentaires	105,8	106,1	0,3	103,5	106,1	2,5	103,5	106,0	2,4
03 - Articles d'habillements et chaussures	106,9	106,9	0,0	103,6	106,9	3,2	103,7	106,9	3,1
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	103,1	103,2	0,1	102,0	103,2	1,2	102,0	103,2	1,2
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	103,7	104,1	0,4	101,0	104,1	3,1	101,0	103,9	2,9
06 - Santé	101,7	101,7	0,0	101,6	101,7	0,1	101,7	101,7	0,0
07 - Transport	109,9	111,0	1,0	104,7	111,0	6,0	104,3	110,5	5,9
08 - Communication	103,7	103,8	0,1	103,8	103,8	0,0	103,9	103,8	-0,1
09 - Loisirs et culture	101,5	101,6	0,1	99,6	101,6	2,0	99,6	101,6	2,0
10 - Enseignement	111,7	111,7	0,0	110,3	111,7	1,3	110,3	111,7	1,3
11 - Restaurants et hôtels	105,6	105,4	-0,2	104,1	105,4	1,2	104,1	105,5	1,3
12 - Biens et services divers	108,8	109,0	0,2	104,4	109,0	4,4	104,4	108,9	4,3
Ensemble	105,5	106,1	0,6	102,4	106,1	3,6	102,4	105,8	3,3

Source : Haut-Commissariat au Plan

❖ Au niveau de la ville d'Oujda

1. Evolution mensuelle de l'IPC

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de février 2022, une hausse de 0,9% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,6% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre janvier et février 2022 concernent principalement les «Poissons et fruits de mer» avec 6,9%, les «Légumes» avec 5,2%, les «Fruits» avec 2,3%, le «Pain et céréales» avec 2,1%, le « Sucre, Confiture, Miel, Chocolat et Confiserie» avec 0,6%, la «Viande» avec 0,3% et le « Café, Thé et Cacao» avec 0,1%. En revanche, les prix ont baissé de 1,1% pour le «Lait, fromage et œufs» et de 0,3% pour les «Eaux Minérales, Boissons Rafraichissantes, Jus de Fruits et de Légumes». Pour les produits non alimentaires, les prix des «Carburants» ont augmenté de 5,4%.

2. Evolution annuelle de l'IPC

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 3,4% au cours du mois de février 2022 conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 5,2% et de l'indice des produits non alimentaires de 2,2%.

La hausse des prix des produits alimentaires est due à l'augmentation des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 5,3% et des prix des « Boissons alcoolisées et tabac » de 3,4%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 0,1% dans la «Santé» à une hausse de 8,5% dans le «Transport».

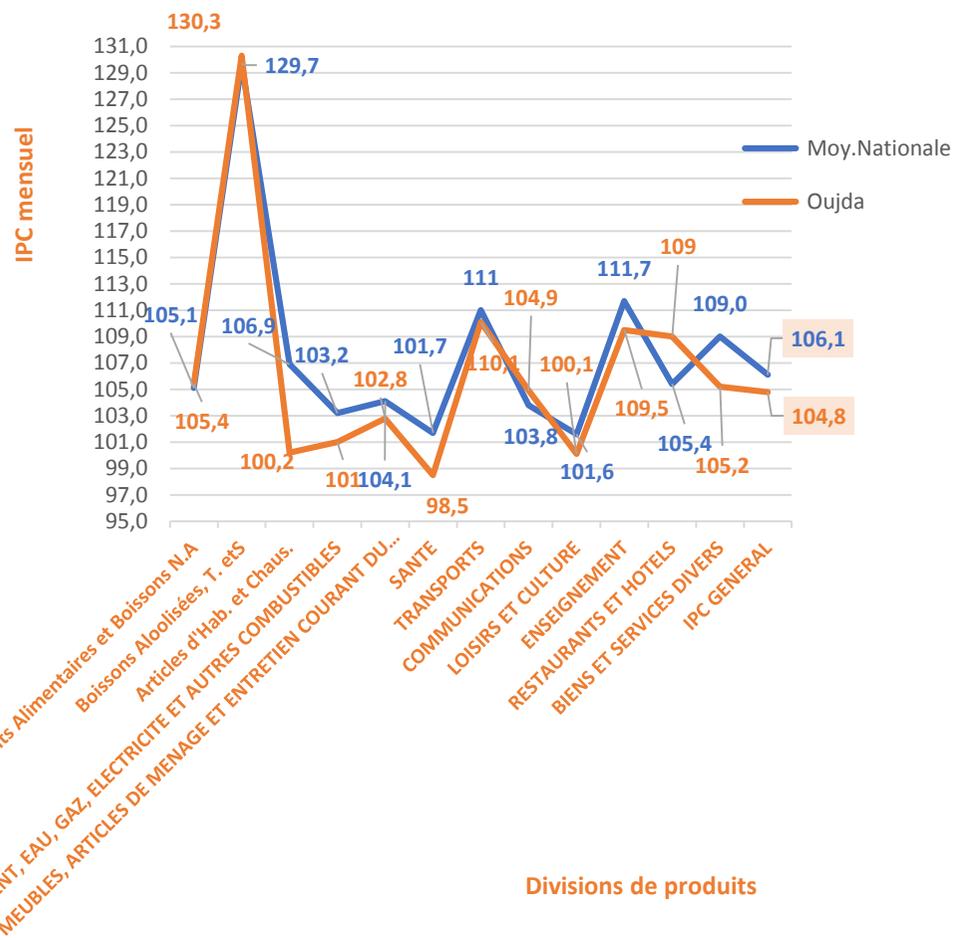
Quant à l'indice des prix à la consommation des deux premiers mois de l'année 2022, il a connu une hausse de 3,0% par rapport à la même période de l'année précédente due à la hausse de l'indice des produits alimentaires de 4,5% et de l'indice des produits non alimentaires de 2,1%.

Indice des Prix à la Consommation de la ville d'Oujda (Base 100 :2017) **Evolution par division de produits**

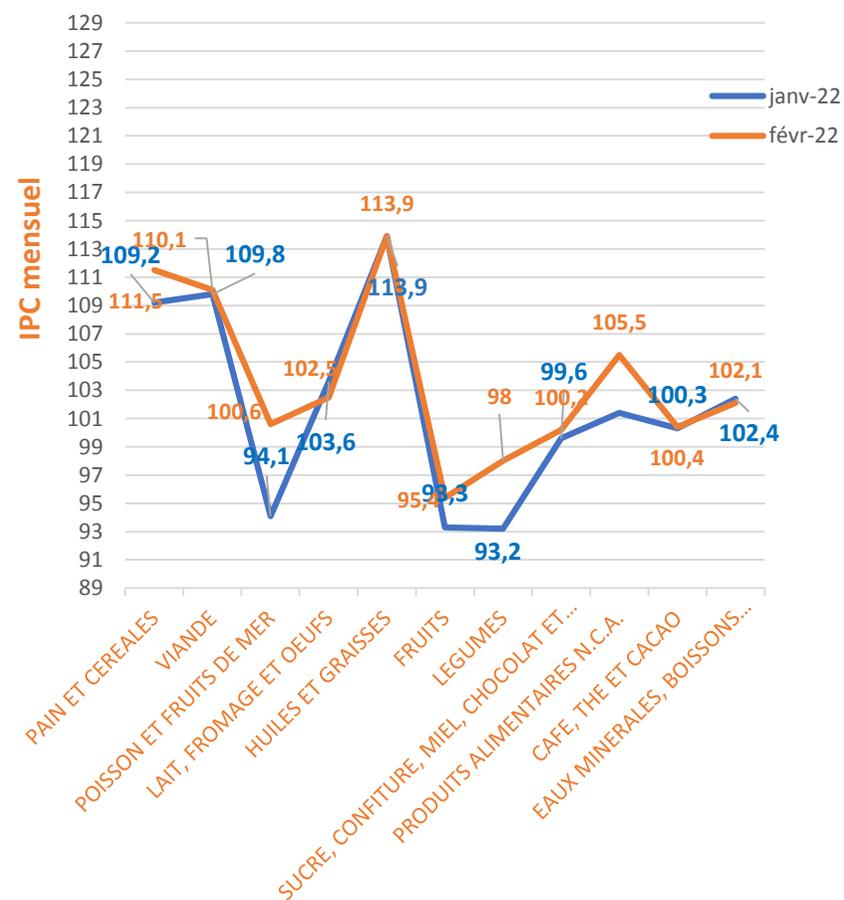
Divisions de produits	Indices mensuels						Indices moyens annuels		
	Janvier 2022	Février 2022	Var. %	Février 2021	Février 2022	Var. %	2021	2022	Var. %
Produits alimentaires	104,7	106,4	1,6	101,2	106,4	5,2	101,0	105,6	4,5
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	103,6	105,4	1,7	100,1	105,4	5,3	100,0	104,5	4,6
02 - Boissons alcoolisées et tabac	130,3	130,3	0,0	126,0	130,3	3,4	126,0	130,3	3,4
Produits non alimentaires	103,5	103,7	0,2	101,5	103,7	2,2	101,5	103,6	2,1
03 - Articles d'habillements et chaussures	100,4	100,2	-0,2	99,7	100,2	0,5	100,1	100,3	0,2
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	101,0	101,0	0,0	100,7	101,0	0,3	100,7	101	0,3
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	102,5	102,8	0,3	101,9	102,8	0,9	102,0	102,7	0,7
06 - Santé	98,5	98,5	0,0	98,6	98,5	-0,1	98,7	98,5	-0,2
07 - Transport	108,8	110,1	1,2	101,5	110,1	8,5	101,1	109,5	8,3
08 - Communication	104,9	104,9	0,0	104,9	104,9	0,0	104,9	104,9	0,0
09 - Loisirs et culture	100,1	100,1	0,0	100,0	100,1	0,1	100,0	100,1	0,1
10 - Enseignement	109,5	109,5	0,0	107,6	109,5	1,8	107,6	109,5	1,8
11 - Restaurants et hôtels	108,8	109,0	0,2	104,7	109,0	4,1	104,3	108,9	4,4
12 - Biens et services divers	105,2	105,2	0,0	103,2	105,2	1,9	103,2	105,2	1,9
Ensemble	103,9	104,8	0,9	101,4	104,8	3,4	101,3	104,4	3,0

Source : Haut-Commissariat au Plan

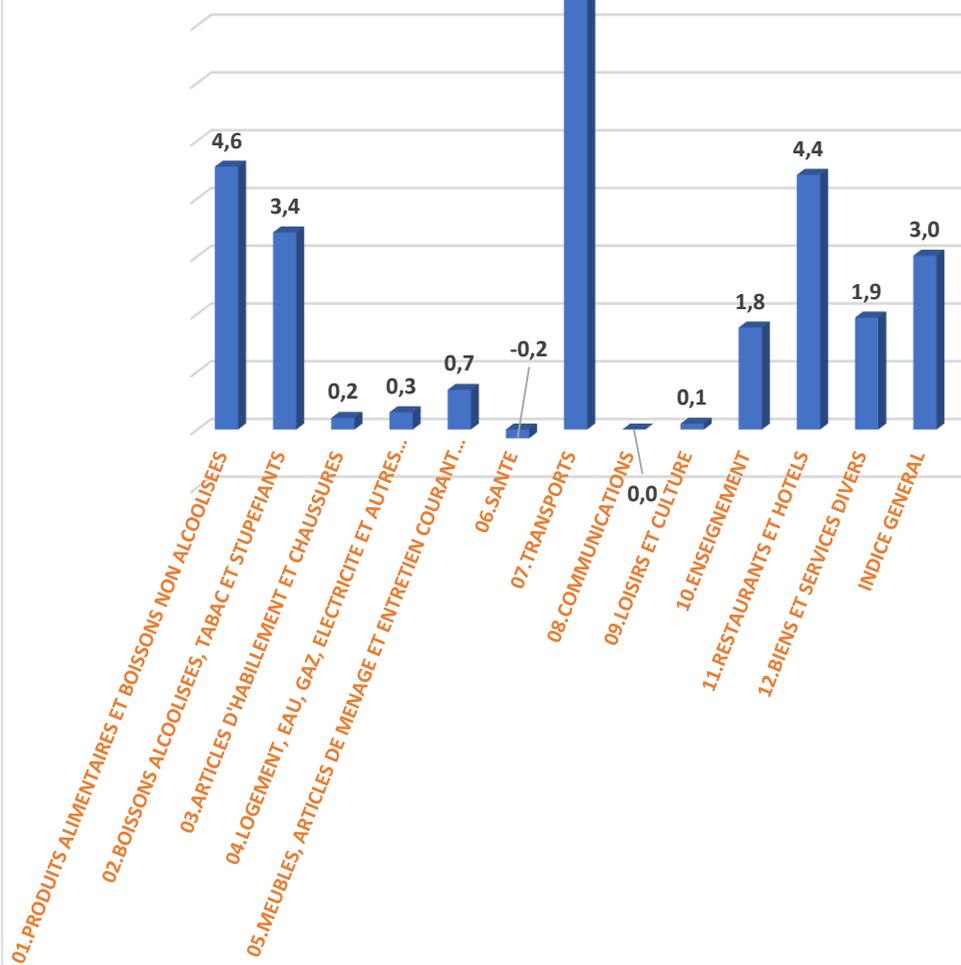
Indice des prix à la consommation de la ville d'Oujda et la moyenne nationale par division de produits du mois de février 2022



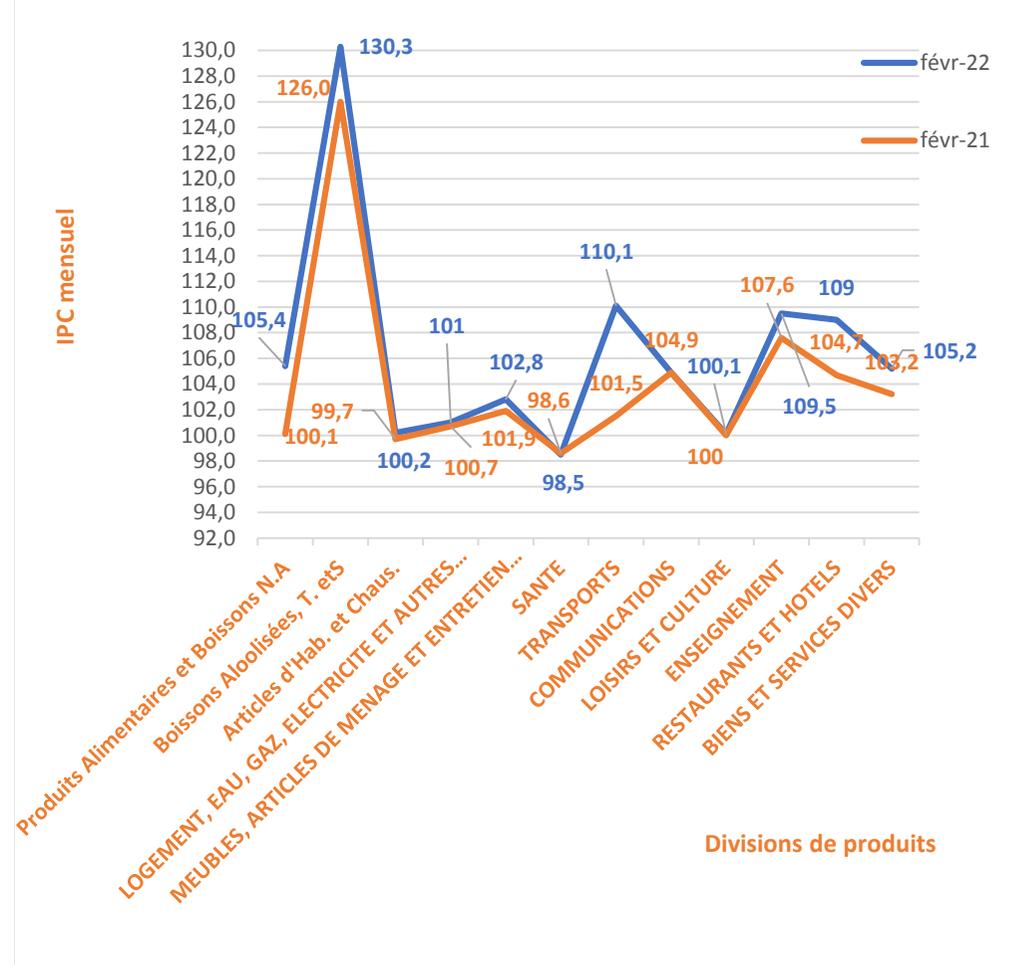
Evolution de l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées de la ville d'Oujda entre le mois de janvier 2022 et le mois de février 2022



Variation (%) de l'indice des prix à la consommation de la ville d'Oujda des deux premiers mois entre 2021 et 2022 par division de produits



Evolution de l'indice des prix à la consommation de la ville d'Oujda du mois de février entre 2021 et 2022 par division de produits

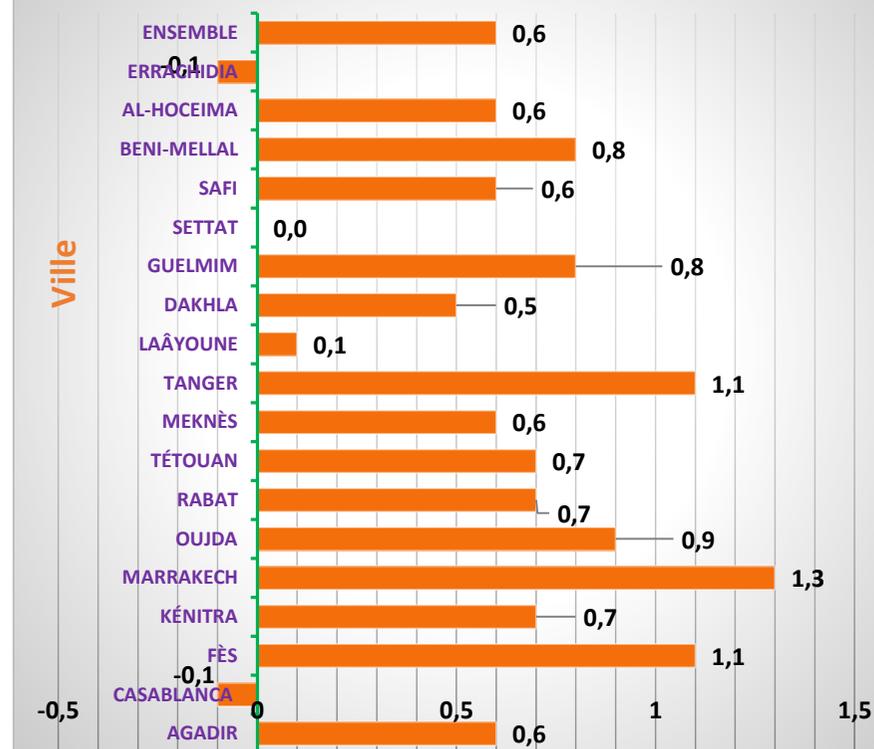


Evolution de l'indice des prix à la consommation entre
Le mois de janvier et le mois de février 2022 par ville

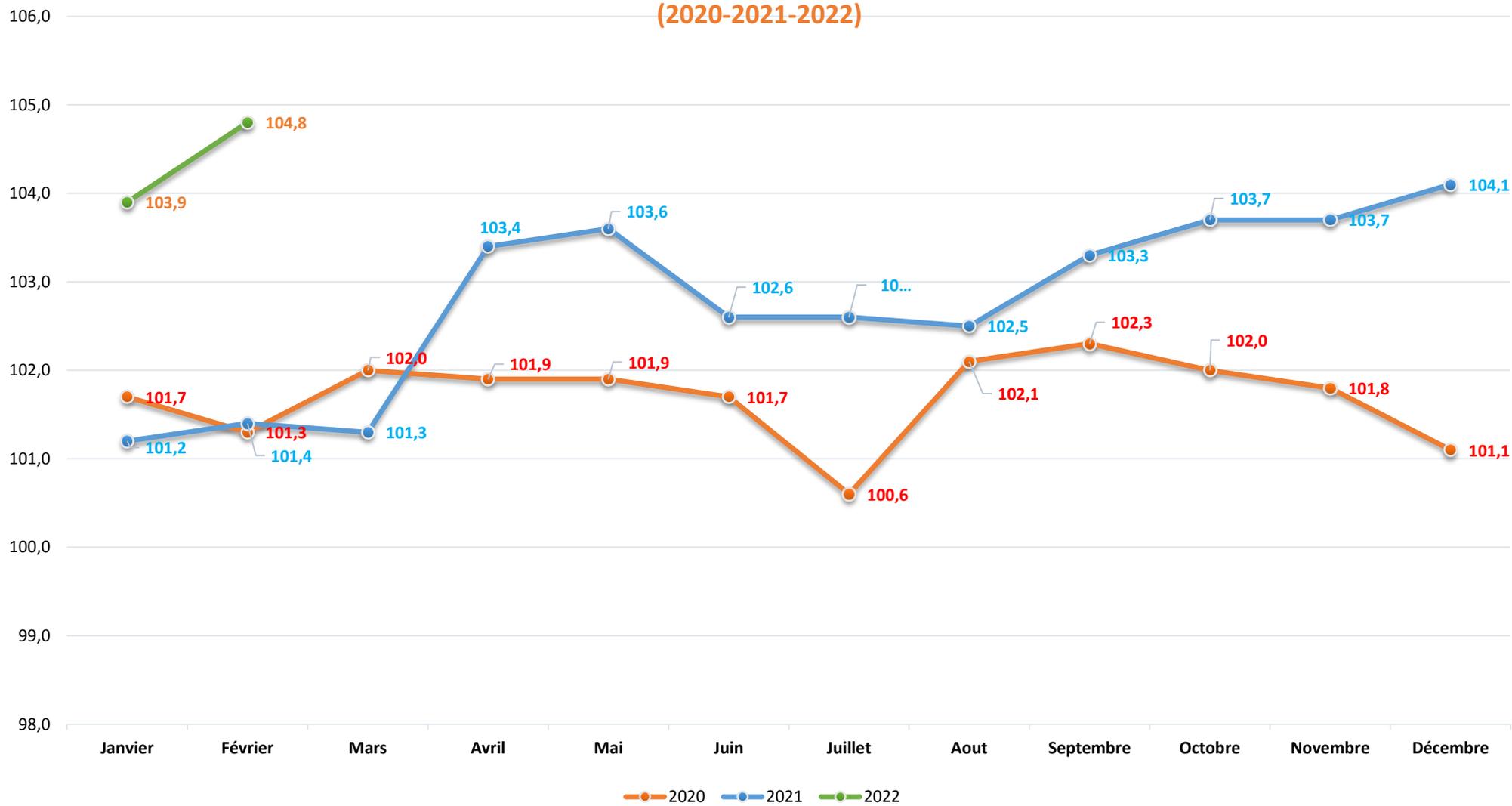
Villes	Indices mensuels		
	Janvier 2022	Février 2022	Var. %
Agadir	104,8	105,4	0,6
Casablanca	106,7	106,6	-0,1
Fès	105,4	106,6	1,1
Kénitra	105,0	105,7	0,7
Marrakech	105,5	106,9	1,3
Oujda	103,9	104,8	0,9
Rabat	105,1	105,8	0,7
Tétouan	103,6	104,3	0,7
Meknès	104,9	105,5	0,6
Tanger	104,8	106	1,1
Laâyoune	104,8	104,9	0,1
Dakhla	105,2	105,7	0,5
Guelmim	108,0	108,9	0,8
Settat	105,8	105,8	0,0
Safi	108,3	109,0	0,6
Beni-Mellal	106,1	107,0	0,8
Al-hoceima	103,9	104,5	0,6
Errachidia	104,6	104,5	-0,1
Ensemble	105,5	106,1	0,6

Source : Haut-Commissariat au Plan

Evolution de l'indice des prix à la consommation
entre le mois de janvier et le mois de février 2022
par ville



Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation (2020-2021-2022)





DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL

25, Boulevard Mohammed Derfoufi B.P : 408 Oujda 60000

Tél : 0536680430 – Fax : 0536684934

www.hcp.ma/region-oriental